

RECOMMANDATIONS VACCINALES POUR LES OVINS : FCO 4/8 & FCO3

Face aux risques sanitaires liés à la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) sérotypes 8/4 (FCO 8/4) et 3 (FCO 3), **nous vous recommandons (GDS, GTV, COPAGNO et SICAREV) de vacciner l'ensemble de vos cheptels souches, renouvellement compris.** Pour commander les vaccins, rapprochez-vous de vos vétérinaires (sanitaires ou conseils) ou de vos coopératives.

1. Quel protocole vaccinal privilégié ?

Il est vivement recommandé de vacciner contre la FCO 3, la FCO 8/4 car ces deux épizooties peuvent avoir des impacts importants en élevage : mortalité et/ou nombreux animaux malades, et aussi des pertes indirectes (production, avortements...).

Les recommandations idéales sont :

- d'éviter les 3 semaines avant la mise à la reproduction (mise à la lutte ou IA) et 3 semaines après la mise à la lutte.
- de respecter un délai de 15 jours entre les injections des vaccins pour une réponse immunitaire optimale.

Conscients que ces recommandations sont parfois difficiles à mettre en œuvre, nous vous conseillons de vous rapprocher de votre vétérinaire (sanitaire ou conseil) afin d'adapter la stratégie et le calendrier vaccinal au sein de votre élevage. La balance bénéfique/risque permet d'objectiver une situation et est un excellent outil d'aide à la décision.

2. Quelles sont les durées d'immunité des vaccins ?

La protection vaccinale est généralement de 12 mois (FCO 4/8). De nouvelles études sont en cours pour préciser la durée d'immunité des derniers vaccins mis sur le marché (FCO3).

Un rappel annuel est nécessaire pour conserver une immunité complète.

Nom du vaccin	Espèces	Primo-vaccination	Age minimal	Délai d'installation complète de l'immunité	Usage du vaccin
BTV Pur 4/8	Bovin, ovin, autres ¹	2 inj à 3-4 sem	2.5 mois	3 semaines	Protection sanitaire & mouvements ²
Syvazul 4/8	Ovins à privilégier	1 seule injection	3 mois	39 jours	Protection sanitaire & mouvements ²
BlueVac 8	Bovin, ovin, autres ¹	2 inj à 3-4 sem	2.5 mois	21 jours	Protection sanitaire & mouvements ²
Bultavo 3	Ovin	1 seule injection	2 mois	3 semaines	Protection sanitaire
BlueVac 3	Bovin, ovin	2 inj à 3-4 sem	2 mois	3 semaines	Protection sanitaire

¹ Vaccin autorisé pour d'autres espèces par le cadre réglementaire « cascade » lorsqu'aucune alternative n'est possible.

² Mouvement d'une zone non indemne vers une zone indemne, export

3. Quelles sont les prises en charge ?

Vaccins FCO 8/4 : prise en charge partielle par le GDS sur l'année 2023/2024. De nouvelles modalités de prise en charge sont en discussion au sein de la commission ovine du GDS. Les conditions de soutien financier pour la vaccination FCO seront fixées en fonction des ressources disponibles dans la caisse d'entraide du GDS. Restez attentif aux prochaines annonces du GDS.

Vaccins FCO 3 : financés par l'Etat dans la limite des stocks disponibles et jusqu'au 31/01.

Le stock de l'Etat en Bultavo 3 est épuisé. Désormais, il doit être commandé sur le stock privé (à la charge de l'éleveur).

RECOMMANDATIONS ZOOTECHNIQUES POUR LES OVINS : ENERGIE, AZOTE ET MINERAL, GAGE DE SECURITE

Aujourd'hui, le vaccin est le seul moyen de lutter efficacement contre les virus de la FCO et de la MHE. En parallèle, l'alimentation des ovins joue un rôle central dans la santé, la croissance et la productivité (viande ou lait). Il est donc important d'ajuster la conduite zootechnique.

L'importance d'une ration équilibrée

Une ration équilibrée en énergie (céréales, fourrages de qualité, sous-produits) et en azote (légumineuses, tourteaux, pâturages) est essentielle à la santé et à la productivité des brebis. L'énergie soutient les fonctions vitales et la production, tandis que l'azote favorise la croissance, la reproduction et l'immunité. L'évaluation régulière de la Note d'État Corporel (NEC) permet d'ajuster la ration pour maintenir les brebis entre 3 et 3,5, seuils recommandés pour optimiser fertilité et production.

La **période de 6-8 semaines avant l'agnelage est cruciale**, car elle entraîne une forte demande énergétique et la réduction du rumen par la croissance des fœtus. Des échographies précoces (2 premiers mois de gestation) et un comptage des fœtus permettent d'ajuster l'alimentation des brebis.

Renforcer l'immunité grâce à l'alimentation minérale

La complémentation minérale, incluant le sel (15-20 g/jour), les macroéléments (Calcium, Phosphore, Magnésium), et les oligoéléments (Zinc, Sélénium, Iode, Manganèse), est essentielle pour soutenir les fonctions métaboliques, la reproduction, la croissance et l'immunité.

Les oligoéléments renforcent la vitalité des agneaux, favorisant une prise rapide de colostrum et une immunité optimale, tout en améliorant la réponse immunitaire aux vaccinations réalisées en fin de gestation (FCO, entérotoxémies, rouget, ...).

Les apports doivent être ajustés avant la mise à la lutte et l'agnelage pour prévenir les carences. En fin de gestation, limiter le calcium stimule la régulation de la calcémie essentielle pour éviter les hypocalcémies (fièvres de lait) ou les toxémies de gestation.

Les minéraux peuvent être fournis via des pierres à lécher, des aliments minéraux vitaminés (AMV) ou en bolus, en veillant à **éviter les excès pour prévenir les interactions négatives entre éléments**.

Les points de vigilance en toute saison

- **Eau d'abreuvement** : Minimum à 4 à 6L/jour par brebis. Vérifier la propreté des abreuvoirs et leur accessibilité.
- **Pâturage et fourrages** : Veiller à ce que la surface de pâturage et les apports en fourrage couvrent les besoins des animaux, notamment en fin de gestation.
- **Fourrage** : Bien conserver les fourrages et assurer des transitions alimentaires progressives.
- **Parasitisme** : Réaliser des coproscopies pour adapter les traitements (s'ils sont nécessaires) avec votre vétérinaire, et ainsi maîtriser le risque de résistance des parasites.
- **Cuivre** : Surveiller sa présence dans la ration (ne pas dépasser 25mg de cuivre par kg de matière sèche) car il est très toxique chez les ovins. **Ne pas donner par exemple de minéraux « bovins » aux ovins.**

Afin d'obtenir des rations en lien avec vos besoins, n'hésitez pas à faire intervenir un conseiller d'élevage des coopératives COPAGNO ou SICAREV.

Votre vétérinaire peut également contrôler le statut du troupeau en minéraux, vitamines et oligo-éléments par la réalisation de profils biochimiques sanguins.